

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/05/2026

Référence
2026-37

Objet de la délibération
Désignation des membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
19	15	17

Date de la convocation
13/05/2026

Date de publication
13/05/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026 et le 27 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

Présents : Mmes Laure DEVAUD ; Amal DUCHEMIN ; Myriam GUILMET ; Brigitte JACQUARD ; Marielle LAMMENS ; Nereida LANGE ; Anne PERCHEC ; Agnès TABARY.

MM Adriano BALLARIN ; Jérémy BEON ; Eric BERTHEMY ; Jean-Pierre BIENFAIT ; Didier LE SAUX ; Michel ODDOS ; Julien SERVILLAT.

Absents ayant donné procuration :

Mme Véronique BIGARD a donné pouvoir à Mme Nereida LANGE
M. Armand PINEDA a donné pouvoir à M. Didier LE SAUX

Absents excusés : M. Vincent KAISER
M. Guillaume LANDON

A été nommé secrétaire : M. Didier LE SAUX

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment son article L. 123-6 ;

Vu la délibération n° 2026-27, en date du 14 avril 2026, fixant le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS ;

Considérant qu'il convient de désigner 4 conseillers municipaux siégeant au conseil d'administration du CCAS, pour la durée du mandat ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉSIGNE les conseillers municipaux, membres du conseil d'administration du CCAS :

- Mme Véronique BIGARD
- Mme Brigitte JACQUARD
- M. Eric BERTHEMY
- Mme Amal DUCHEMIN

RAPPELLE que l'autre moitié des membres seront désignés par le Maire.

Pour extrait conforme,
Au registre des délibérations

Le Maire,
Adriano BALLARIN

Le Maire,
Adriano BALLARIN

